

INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Adhésion aux Retraités Sportifs du Sud Bassin 33 (RSSB 33)

Pour adhérer à notre club affilié à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), nous vous invitons à privilégier l'adhésion en ligne sur le site FFRS360. C'est le moyen le plus simple et le plus rapide d'enregistrer votre inscription.

Calendrier des inscriptions :

ANCIENS ADHÉRENTS : à partir du 15 août

VOUS ÉTIEZ ADHÉRENT(E) EN 2024-2025

Accès à l'espace adhérent.

À télécharger : aide à la première connexion.

Une fois dans l'application, cliquez sur le bouton « Adhérer ».

- Vos données sont préenregistrées.
- Complétez toutes les étapes (assurances, activités... et paiement).

VOUS ÉTIEZ ADHÉRENT(E) AVANT 2024

Si vous n'aviez pas repris votre licence l'an dernier, contactez votre club pour qu'il réalise votre inscription.

NOUVEAUX ADHÉRENTS : à partir du 1^{er} septembre.

- Rendez-vous sur l'application d'inscription.
 - Cliquez sur **S'inscrire** et complétez l'écran pour créer votre compte.
 - Cliquez sur Adhérer.
 - Choisissez votre club dans la liste (*le numéro de club commence par le numéro de département*).
- Puis complétez toutes les étapes.

VOUS VOULEZ ADHÉRER À PLUSIEURS CLUBS

Réalisez d'abord votre inscription dans un premier club. Votre licence est valable dans tous les clubs affiliés. Vous pourrez effectuer vos autres inscriptions en effectuant de nouvelles commandes depuis votre espace adhérent.

En cas de difficultés nous avons mis en place deux tutoriels, un pour le renouvellement et un pour les nouveaux adhérents.

Si vous n'utilisez pas Internet hormis la messagerie, vous pouvez vous adresser à contact@rssb33.fr

Pour les anciens adhérents ayant une licence, si vous ne possédez pas d'accès à Internet ou rencontrez des difficultés avec la procédure en ligne, des permanences seront organisées les 20, 22, 28, 29 aout de 10 h à 12 h dans la salle des Bénévoles de la maison des associations de Gujan-Mestras. Vous pourrez y effectuer votre inscription. N'oubliez pas de vous munir de votre chéquier et/ou de votre carte bancaire.

Pour les nouveaux adhérents, à partir du mois de septembre ce sera à la permanence tous les mercredis matin de 10 h à 12 h.

Votre licence vous sera délivrée par mail après la validation de votre commande par la fédération.

Nous vous attendons nombreux !

Le comité directeur des RSSB.